

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2023

Nombre de conseillers en exercice : 49

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 20 NOVEMBRE, À 19H00, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué le 10 NOVEMBRE 2023, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Patrick OLLIER.

Présents:

M. OLLIER, Mme BOUTEILLE, M. GABRIEL, M. LE CLEC'H, M. TROTIN, Mme DEMBLON-POLLET, Mme ROUBINET, M. ELIZAGOYEN, Mme HAMZA, M. PASADAS, Mme MAYET, M. GOMEZ, Mme CHAOUI-EL OUASDI, M. D'ESTAINTOT, Mme CHANCERELLE, M. MORIN, M. COSSON, Mme RIVIERE-MARIETTE, Mme HALIPRÉ, M. SGARD, Mme THIERRY, Mme KEMPF, Mme CORREA, M. TABIT, M. PARDIGON, M. GUINÉE, Mme DE LA SERRE, M. MESSAÏ DE BOISSARD, M. JEANMAIRE, Mme BERNARD, M. RUFFAT, Mme JAMBON, Mme JOLY, M. CAHU, M. POIZAT, Mme VALLETTA, M. ROCCHI, M. RAKOTOANOSY.

Excusés représentés:

Mme GENOVESI (pouvoir à M. GABRIEL), Mme CORDON (pouvoir à Mme ROUBINET), Mme MONOT (pouvoir à Mme DEMBLON-POLLET), Mme DE POIX (pouvoir à M. JEANMAIRE), M. PERRIN (pouvoir à M. LE CLEC'H), M. TEMGHARI (pouvoir à Mme MAYET), M. GODON (pouvoir à Mme BOUTEILLE), M. NABEDRYK (pouvoir à M. PARDIGON), Mme PAPONNAUD (pouvoir à Mme BERNARD), Mme GARRY (pouvoir à Mme RIVIERE-MARIETTE), M. INDJIAN (pouvoir à M. POIZAT).

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales. Carole THIERRY ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N° 223 - Décisions municipales prises par le Maire en application des articles L.2122-22 du CGCT.

Le Maire demande aux membres de l'Assemblée délibérante de prendre acte des décisions qui ont été prises dans l'intervalle des deux séances du Conseil municipal.

Invité à en délibérer,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-29 ;

La Commission des finances, des affaires générales, sociales et familiales entendue le 16 novembre 2023 ;

PREND ACTE des décisions prises par le Maire dans l'intervalle des deux séances du Conseil municipal :

- N° 2023/168 - Dépôt de plainte contre X pour tentative d'incendie sur un bien communal.
Il s'agit des ateliers municipaux situés rue Jean Bourguignon
- N° 2023/169 - Demande de subvention, auprès de la Métropole du Grand Paris au titre du « fonds d'investissement métropolitain » 2023, pour les travaux d'amélioration énergétique de trois bâtiments communaux : le Conservatoire à rayonnement régional, le Centre Médico-Psychologique et le groupe scolaire Claude Monet.
- N° 2023/170 - Demande de subvention, auprès de la Métropole du Grand Paris au titre du « fonds Energie » 2023, pour des travaux d'amélioration énergétique du groupe scolaire Louis Pasteur pour un montant de 2 493 966.68€TTC.
- N° 2023/171 - Demande de subvention auprès de la Région Île-de-France pour l'acquisition d'un Simulateur de tir d'un montant de 47 976€TTC.
- N° 2023/172 - Attribution de la convention d'occupation privative du domaine public communal relative à la mise à disposition de deux photocopieurs pour le public à l'Hôtel de Ville et au CCAS à la société ME GROUPE FRANCE .
La société versera 15 % du chiffre d'affaires hors taxes généré pour l'exploitation des photocopieurs.
- N° 2023/173 - Contrat à conclure avec DEREDAC relatif aux prestations de rédaction et de secrétariat de rédaction pour le Rueil- Infos.
- 110 € HT pour la rédaction au feuillet
- 150 € HT pour la rédaction en urgence au feuillet
- 400 € HT pour les corrections ortho-typo sur PDF pour 1 magazine
- 500 € HT pour les corrections ortho-typo sur word pour 1 magazine
- N° 2023/174 - Exercice du droit de préemption commercial - Droit au bail du local situé 2 avenue Georges Clémenceau .
Montant : 42 500,00 € T.T.C.
- N° 2023/175 - Contrat à conclure avec l'Entreprise Bryan SECRET relatif aux missions de journalisme pour le magazine "Rueil-Infos".
Prix forfaitaire de 70 € HT pour la rédaction d'un feuillet.
- N° 2023/176 - Convention d'accès temporaire aux emprises de la gare de Rueil-Suresnes Mont Valérien, afin de permettre le stationnement des bénévoles dans le cadre de la collecte qui se déroulera à la salle "ATRIUM" du 2 octobre 2023 au 6 octobre 2023.
- N° 2023/177 - Convention à conclure avec l'association "Société Nationale d'entraide de la Médaille Militaire" aux fins de mise à disposition à titre précaire de locaux communaux situés 37 rue Jean Le Coz à Rueil-Malmaison.
Mise à disposition à titre gracieux
- N° 2023/178 - Convention à conclure avec l'association Nationale des Officiers et Sous-Officiers de Réserve (ANOR) aux fins de mise à disposition à titre précaire de locaux communaux situés 37 rue Jean Le Coz à Rueil-Malmaison.
Mise à disposition à titre gracieux

- N° 2023/179 - Convention à conclure avec l'association « Union Nationale des Associations de Déportés et Internés de la Résistance et Familles des Hauts de seine » (UNADIF-FNDIR) aux fins de mise à disposition à titre précaire de locaux communaux situés 37 rue Jean Le Coz à Rueil-Malmaison.
Mise à disposition à titre gracieux
- N° 2023/180 - Convention à conclure avec "l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite Section des Hauts-de-Seine « ANMONM Section 92 » aux fins de mise à disposition à titre précaire de locaux Communaux situés 37 rue Jean Le Coz à Rueil-Malmaison.
Mise à disposition à titre gracieux
- N° 2023/181 - Dépôt de plainte pour dégradation d'un véhicule communal.
- N° 2023/182 - Organisation d'une vente aux enchères en ligne de biens réformés.
Montant : 27 310,00 € T.T.C. (Montant estimatif de la vente).
- N° 2023/183 - Demande de subvention auprès de la Région Île-de-France pour les travaux de rénovation des sites : le foyer des Taratres et la Passerelle A86.
- N° 2023/184 - Demande de subvention auprès de la Région Île-de-France pour le remplacement des équipements de vidéo protection dégradés lors des émeutes de l'été 2023..
- N° 2023/185 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Hauts de Seine au titre du dispositif ' La science se livre ' pour l'année 2024 pour les ateliers et animations portés par la Médiathèque Jacques BAUMEL.
- N° 2023/186 - Renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'association les Eco Maires pour l'année 2023.
Montant : 3 000,00 € T.T.C.
- N° 2023/187 - Convention de mise à disposition de locaux communaux à titre précaire situés 42 rue du Gué à Rueil-Malmaison à conclure avec l'association "Pôle Apprentissage Rueillois de la Langue aux Etrangers (PARLE)".
Mise à disposition à titre gracieux
- N° 2023/188 - Convention de mise à disposition à titre précaire, au profit de l'Association "Action des Jeunes Pour les Personnes Agées (AJPA)" , d'un local communal de stockage situé au centre Jean Menuet, 41 rue des Mazurières à Rueil-Malmaison.
Redevance de 1027,50 €.
- N° 2023/189 - Convention de mise à disposition à titre précaire, au profit de l'association "Orchidée 92", d'un local communal de stockage situé au centre Jean Menuet, 41 rue des Mazurières à Rueil-Malmaison.
Redevance annuelle de 965,80 €.
- N° 2023/190 - Convention d'accès temporaire aux emprises de la gare de Rueil-Suresnes Mont Valérien, pour bénéficier temporairement d'une voie d'accès nécessaire aux opérations de livraison à la salle polyvalente l'ATRIUM pour notamment les sociétés dénommées « VINCI CONSTRUCTION GRANDS PROJETS, CHANTIERS MODERNES CONSTRUCTION, DODIN CAMPENON BERNARD, RAZEL-BEC, ARTELIA, INGEROP et les architectes de gares

- N° 2023/191 - Contrat à conclure Monsieur Jacques-Olivier BOUDON, concernant la programmation scientifique du colloque Rueil Ville Impériale « Louis-Napoléon Bonaparte, d'un Empire à l'autre ».
Montant : 1 500,00 € T.T.C.
- N° 2023/192 - Marché à conclure avec la Compagnie "Le Temps de Vivre" afin d'assurer une représentation, le samedi 21 octobre 2023 dans le cadre des Rumeurs Urbaines, Festival du Conte et des Arts du récit, à la Médiathèque Jacques Baumel.
Montant : 584,55 € T.T.C.
- N° 2023/193 - Contrat de service à intervenir entre la Ville de Rueil-Malmaison et la Société Scènes Plurielles pour la tenue d'un spectacle, dans le cadre de la Coupe du Monde de Rugby 2023.
Montant : 3 232,52 € T.T.C.
- N° 2023/194 - Avenant à la convention d'occupation précaire d'un logement communal situé 90 rue du Lieutenant-Colonel de Montbrison à Rueil-Malmaison à conclure avec Madame Nassera KOTBI.
- N° 2023/195 - Demande de subvention auprès de la Métropole du Grand Paris au titre du "fonds Biodiversité" 2023, pour la campagne de plantation d'arbres de voirie 2023-2024.
- N° 2023/196 - Renouvellement de l'adhésion de la Ville à la Fédération Européenne des Cités Napoléoniennes pour l'année 2023.
Montant : 2 215,00 € T.T.C.
- N° 2023/197 - Contrat à conclure avec le groupement conjoint composé d'ITHERM (Mandataire), LACOURTE RAQUIN TATAR et de CALIA Conseil, pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour le suivi et le contrôle de la délégation de service public (DSP) du réseau de chaleur de RUEIL-MALMAISON et des activités de la SAS LTE GEORUEIL.
Montant estimatif de 214 680 €.
- N° 2023/198 - Sollicitation d'une aide financière auprès de la la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine pour l'achat de tablettes numériques pour les Clubs de Jeunes..
- N° 2023/199 - Contrat entre la ville et l'Association SIC TRANSIT pour sa participation à la distribution de jouets aux enfants dont les parents sont bénéficiaires des Restaurants du Cœur..
Montant : 1 000,00 € T.T.C.
- N° 2023/200 - Exercice du droit de préemption commercial - Fonds de commerce situé au 34 rue des Frères Lumière.
Montant : 6 000 €




Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison
Président de la Métropole du Grand Paris

Délibération transmise en préfecture le 24 novembre 2023
N° identifiant : 092-219200631-20231120-lmc146106-DE-1-1

Le Maire certifie avoir fait publier cette délibération sur le site internet de la Ville le 24 novembre 2023